

Conférence de presse du mardi 16 juin 2020

A la suite de sa séance plénière du mois de mai, le Conseil du Jura bernois (CJB) annonçait la nouvelle répartition des fonctions au sein de son Bureau. La passation des pouvoirs entre Morena Pozner (présidente sortante) et Virginie Heyer (nouvelle présidente) s'est officiellement tenue devant la presse ce mardi 16 juin 2020. Cette conférence a permis d'établir un bilan de l'année 2019 en présentant le rapport d'activités ainsi que d'évoquer les dossiers à venir.

Retour sur l'année 2019

L'intégralité du rapport d'activités et ses annexes est dès à présent disponible sur le site internet du CJB. Ci-dessous, un échantillon des dossiers phares de l'année 2019.

Programme de législation :

L'année 2019 a tout d'abord permis de finaliser le programme de législation 2018-2022 comprenant les objectifs et les mesures planifiés pour chaque commission et le Bureau. Ce [programme de législation](#) avait d'ailleurs été détaillé à la presse en mars 2019, en présence de tous les présidents des commissions.

Loi cantonale sur les jeux d'argent (LCJAR) :

Le CJB dispose de compétences décisionnelles notamment dans l'octroi de subventions pour la culture, le sport et les projets d'utilité publique rentrant dans les critères du Fonds de loterie. La révision de la loi cantonale sur les jeux d'argent (LCJAR) - anciennement appelée loi sur les loteries - a constitué un des dossiers les plus importants pour la période 2019-2020 car cette loi régit en partie l'octroi des subventions du CJB. La deuxième lecture au Grand Conseil de la LCJAR s'est terminée la semaine passée. Après des discussions nourries sur plusieurs articles, le résultat obtenu par le parlement est positif puisque les garanties nécessaires ont été données par rapport aux compétences dont dispose le CJB dans l'octroi de ses subventions.

Centre de compétences en énergies renouvelables :

Sous l'impulsion de la présidente de la commission TT (Moussia von Wattenwyl) et du président de la commission EEE (Etienne Klopfenstein), une demande de reconnaissance de l'Espace Mont-Soleil – Mont-Crosin en un centre de compétences en énergies renouvelables, a été acceptée par le Directeur de l'économie, de l'énergie et de l'environnement, Christoph Ammann, durant la séance annuelle du mois de novembre.

Projet « Culture & Tourisme » :

Le renforcement des liens entre la culture, l'économie et le tourisme constitue un axe prioritaire dans le concept culturel du CJB. C'est dans ce but que le projet « Culture & Tourisme » a vu le jour en 2019, prévoyant cinq mesures à développer entre 2019 et 2022. Parmi celles-ci, nous pouvons citer le projet « Roomate » dans le cadre de l'exposition « La Cantonale ». Des œuvres d'artistes de la région étaient présentées dans les hôtels prévôtois en collaboration avec le Musée jurassien des Arts de Moutier. La collaboration avec la revue Transhelvetica fait également partie des projets réalisés. Elle consiste à concevoir un tiré-à-part consacré au Jura bernois et à la Ville



de Bienne permettant de mettre en valeur la richesse culturelle et touristique de la région. Des bilans réguliers sont effectués avec le porteur de projet, René Koelliker.

Sièges réservés :

En prévision de la révision de la loi sur le statut particulier, le CJB a étudié la possibilité d'instaurer des sièges réservés afin de disposer d'une représentation plus équitable des genres au sein de son cénacle. Ce projet comportait deux objets, à savoir :

- L'application d'un quota de 40% pour le genre minoritaire (actuellement les femmes) sur une durée indéterminée ;
- L'application d'un « accélérateur » sur une ou plusieurs législatures jusqu'à ce que la représentation des femmes puisse atteindre les 40%.

Le projet a finalement été rejeté pour différentes raisons, notamment le fait qu'il en est de la responsabilité des partis de sensibiliser eux-mêmes de nouvelles adhérentes ; l'établissement d'un quota aurait forcé certaines élections de candidatures féminines au détriment de candidats masculins ayant obtenu plus de suffrages.

Délégation à la jeunesse :

En 2019, Samantha Ramos a repris la fonction de déléguée interjurassienne à la jeunesse, après le départ d'Alain Berberat à la fin du 1^{er} semestre. Les principales tâches de la déléguée à la jeunesse sont de mettre sur pied une stratégie en matière de politique jeunesse dans le Jura bernois et de renforcer les collaborations avec les communes et les acteurs jeunesse. Le projet de Cyberparlement aura beaucoup évolué en 2019, en collaboration notamment avec le ceff Industrie pour la partie développement. La pandémie de Covid-19 a malheureusement stoppé les travaux techniques entrepris sur la plateforme ; ces derniers seront repris lorsque les conditions sanitaires le permettront.

Rencontre des partenaires du terrain dans le domaine de la santé et de la formation :

Durant la présente année de législature, la commission Santé, affaires sociales et intégration (SSI) et la commission Instruction publique (INS) du CJB ont mis un point d'honneur à rencontrer les acteurs du terrain afin de consolider les liens avec les milieux politiques et faire remonter des éléments aux Directions cantonales correspondantes, lorsque cela semblait nécessaire et souhaité. En 2019, la commission SSI a notamment rencontré des représentants des instances suivantes : Alter Ecole, Réseau santé-social, Services d'aide et de soins à domicile, Services sociaux et adiasse. Du côté de la commission INS, une rencontre a été organisée avec les représentantes des écoles à journée continue de Tramelan, Moutier et Tavannes afin de faire le point sur l'évolution des structures, leurs besoins et défis à venir.

Transports marchandises :

La commission TT du CJB s'est fortement engagée dans le domaine du transport de marchandises suite aux restructurations annoncées par CFF Cargo, lesquelles ont engendré la fermeture de plusieurs points de chargement, dont ceux de Tramelan et des Reussilles. En août, la commission TT a rencontré des représentants des CJ afin de faire le point sur leur stratégie et sur l'avenir du transport marchandises. Plusieurs éléments sont à relever notamment que malgré les restrictions de CFF Cargo, le volume du transport de bois par rail n'a pas diminué, démontrant ainsi que la région a clairement un intérêt pour ce type de transport.



Dossiers pour l'année de législature juin 2020 – mai 2021

La conférence de presse de ce jour a également permis d'évoquer les dossiers à venir pour l'année de présidence de Virginie Heyer. Concernant la révision de bases légales, le CJB suivra bien sûr de très près l'établissement des ordonnances et directives d'application relatives à la loi cantonale sur les jeux d'argent (LCJA), acceptée par le parlement. Cette dernière devant entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2021, le 2^{ème} semestre 2020 sera donc intensivement consacré au suivi des différents travaux, avec l'objectif que le CJB puisse conserver ses compétences en la matière. Toujours dans le cadre des révisions législatives, le CJB mettra bien sûr un point d'honneur à la révision de la LStP qui a déjà débuté par une consultation durant le 1^{er} semestre 2020. Il s'agira ensuite de se coordonner avec les partenaires régionaux, notamment la Députation francophone, afin que les intérêts de la minorité francophone et les compétences qui lui sont dévolues soient défendus au Grand Conseil.

Les collaborations avec la Députation francophone et les partenaires régionaux constituent une des priorités durant cette année de législature afin que la région puisse gagner en visibilité et se renforcer pour défendre les dossiers en lien avec le développement de la minorité francophone.

A titre personnel, Virginie Heyer souhaite davantage développer la communication de l'institution, auprès des habitants du Jura bernois bien sûr, mais également auprès des régions alémaniques du canton. L'idée de l'ouverture des séances plénières au public, déjà évoquée durant l'année de législature 2016-2017, sera à nouveau étudiée durant les prochains mois.

Informations et contacts

- Virginie Heyer, présidente du CJB, 079 458 71 53
- Kim Seiler, secrétaire générale du CJB, 031 633 75 73

La Neuveville, le 16 juin 2020

